

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SAMEDI 30 JANVIER 2021

(EN VISIO)

Présents : Maryse BARGUES, Francine BERGES, Marie-Rose BOITEAU, René BOTTELEAU, Didier BIZORD, David CARVALHO, Sylvie CHARRIER, Cady-Diatou CIBLAC, Jérôme COUVILLERS, Valérie DUPIN, Bruno FLEURY, Matthieu GONDELLON, Régine HANDY, Etienne MEROP, Jean-Michel LABORDE, Magali MANIERE, Norbert MATTIUZZO, Irène MEROP-VICENS, Thierry THEVENET, Sandra CHARRIERE, Mikael VIRE, Martine DILLENBOURG, Vincent FILLOUX,

Excusés : Patricia RAYMONDEAU, Fethi BENSAAD, Christophe GAUTHIER, Corinne DELAGE, Olivier HAYES
Assistent : Arnaud CLEDAT, responsable Finances, Aurélie MILHE, directrice administrative et de projets

Le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10h00, sous la présidence de Mr Didier BIZORD.

Ordre du jour :

Le PV du CA 12 décembre 2020 sera adressé par mail par Mme la Secrétaire Générale qui pour une raison de force majeure n'a pu l'envoyer. Le vote se fera par vote électronique.

1 - Point de situation sanitaire :

M. le Président fait un point sur la situation de la crise sanitaire et sur une éventuelle reprise de l'activité.

- Quelques informations sur la détection :

Les rencontres Interligues qui devaient avoir lieu à Celles sur-Belle début avril sont supprimées ; les Inter Comités nationaux sont supprimés.

Pour les filles, les Interligues et Interpôles se feront en même temps sous forme de tournois : Aquitaine, Occitanie, PACA ET AURA. A peu près le même schéma pour les garçons avec 4 ligues. Nous aurons une réduction du nombre de personnes afin de limiter les problématiques sanitaires sur chaque organisation.

Au niveau du territoire, nous devons organiser les détections de façon à pouvoir assurer les entrées aux pôles pour l'année prochaine. L'organisation est à réfléchir quant à la forme mais vraisemblablement sous des formes de tournois afin de réduire le nombre de personnes regroupées.

2- Commission d'organisation des Compétitions : Mikael Vire

Une Réunion de la COC nationale s'est tenue en présence de tous les présidents de COC ligues. La Fédération a évoqué un arrêt des compétitions amateurs et pour assurer une fin de saison d'avril à septembre, sur des formes

de tournois, challenges par secteur avec un plan qui va être développé dans les semaines qui viennent sur les activités (beach, sandball) de façon à remettre l'activité en marche et surtout être prêts à la rentrée de septembre pour redémarrer une saison sportive.

C'est une saison « standby » : sur les divisions, les N3 féminines sont celles qui ont joué le plus de matchs. Certaines équipes sont montées à 5 matchs. Suivant les catégories, la moyenne se situe entre 0 et 5 matchs avec certaines équipes qui n'avaient pas commencé donc qui, techniquement, n'ont pas joué de match officiel depuis février 2020.

Dans le cas d'une reprise compétitive sur le mois d'avril, 12 dates seraient nécessaires pour pouvoir arriver au bout de cette 1^{ère} phase à 10 matchs. Jusqu'à une reprise à mi-avril, le calendrier peut être tenu.

Une réflexion sera à mener par la COC s'il n'est pas possible de finir la compétition (tournois, challenges...) sachant que la COC nationale a aussi un peu évoqué cette idée. La COC nationale ne s'interdit pas d'intégrer les plus hauts niveaux régionaux pré-nationale garçons, N3 filles. Pour l'instant, rien n'est acté par la Fédération. Mais si tel était le cas, ces manifestations seraient non compétitives avec soit délégation totale au territoire, soit la Fédération prend en mains et une « sorte » de coupe de France toujours non compétitive.

Une remarque : Il serait judicieux que les informations soient communiquées en priorité aux ligues et Comités avant qu'elles n'apparaissent sur les réseaux sociaux.

Jean-Michel Laborde, Comité 64 : en réunion des représentants des présidents de comités le message est passé hier au Bureau Directeur de la Fédération disant que « la communication sur l'arrêt des compétitions qui implique à minima l'arrêt des montées et descentes, ou la non gestion des montées et descentes via les classements, laisse au moins la main aux territoires pour faire ce qu'ils veulent chez eux à partir du moment où la pratique sera de nouveau autorisée afin que ce soit pas trop descendant. Il ne faudrait pas que les compétitions territoriales soient bridées. Par ailleurs, un challenge est une pratique compétitive ce qui a son importance : si l'on fait un tournoi, on peut faire participer des licences événementielles, si on fait un challenge ou une coupe on ne peut pas.

Mikael Vire : une réunion courant février début mars aura lieu car l'arrêt non officiel va poser des questions : chez les adultes mais particulièrement chez les jeunes du fait d'un changement de catégorie, de division. Que va faire la Fédération sur les –de 18 et les –de 17 ?

La Fédération n'appliquera pas de changement de statut sur le nombre d'équipes en championnat de France – de 17 et –de 18.

3 - Agence Nationale du Sport : Mathieu GONDELON

Composition COPIL ANS sur l'année à venir :

Jean-Claude Hébras et Matthieu Gondellon ;

Régine Handy, Elue ITFE

Développement : Martine Dillenbourg

Représentant des Comités : Jérôme Couvillers

Représentants des clubs : Fabien Drouin et Rémi Buisson. Un appel à candidature pour les clubs de Poitou Charente a été fait.

Représentants les CTS ETR : Christophe Caillabet et Patrick Robert

Céline Résseguier, salariée chargée de Développement sur le territoire

Arnaud et Aurélie en tant que responsables financier et administratif.

Le pacte de développement tel qu'il est aujourd'hui disparaît au profit d'une convention qui sera signée entre les territoires et la Fédération avec priorité donnée aux PPF et au plan de reprise. Pour l'instant, aucune réponse de la fédération sur le montant qui pourrait être alloué suite à la signature de cette nouvelle convention.

4- Point des Commissions :

- **COC : Mikaël Vire :**
Point fait précédemment.

- **Communication : Vincent Filloux**

Vincent présente l'état actuel du projet bien avancé du Centre de Ressources.

Un Lien permettra aux acteurs du hand de se connecter.

Ce site permettra aux clubs, aux dirigeants de se documenter, de rechercher des ressources, poser des questions, trouver des informations et des documents.

C'est un travail réalisé depuis quelques années par des salariés et des bénévoles. L'idée est de le présenter au printemps pour qu'il soit fonctionnel ; il reste toutefois du travail.

Un comité de pilotage composé de personnes identifiées assurera la relecture.

Un appel à candidature pour recruter un étudiant stagiaire bac 2 ou 3 ayant des compétences en web master pour aider à l'amélioration et au fonctionnement est lancé.

- **Discipline : Irène Mérop**

Matches de septembre et octobre 2020 :

18 dossiers traités (dont 1 en appel) ; Détails des mis en cause : 4 clubs, 1 spectatrice, 2 officiels responsables, 7 joueurs et 4 joueuses.

6 Dossiers concernent des rencontres - de 17 ou moins de 18 (3 joueurs/joueuses, 2 spectateurs) ;

5 cas concernent le comportement du public ;

3 cas concernent des propos incorrects ou insultants, soit envers adversaire, soit envers arbitres ;

Les autres dossiers concernent des faits de jeu plus ou moins violents.

- **Arbitrage : David Carvalho**

L'activité avec les arbitres est maintenue grâce au webinaire : réunions mensuelles et poursuite en mars et avril ; Des QCM ont été proposés aux arbitres.

La CTA va proposer un travail à distance sur les binômes élite (PPF jeunes, les TA Perf et TA excellence Adultes) sur la lecture de vidéos avec thème sur 3 créneaux (1 toutes les 3 semaines avec les différents responsables de groupes).

Les adultes auront au moins une visio par mois pour échanger sur la reprise ou non, répondre aux interrogations et cibler quelques thème (200 JA).

L'officiel de table va redémarrer à partir de février et se fera en distanciel.

- **Commission Développement : Martine Dillenbourg**

Une rencontre avec l'ensemble des comités (en visio) afin de présenter les objectifs stratégiques définis et échanger sur ce qui se fait dans chaque département aura lieu très prochainement : un mail part lundi à tous les présidents de comités. 5/6 personnes (élus, bénévoles, salariés, représentants de clubs) sont conviés ...

L'objectif est que fin mars tout soit terminé de manière à pouvoir passer à l'écriture du projet commun avant validation par le dernier Conseil d'Administration et présentation en assemblée générale.

Objectifs et Actions à mener ensemble ou pas sur chaque mandature avec chiffrage pour chaque action.

En parallèle, le handfit a démarré et l'enchaînement va avoir lieu avec les autres offres de pratique.

Un travail est en cours sur le Plan de prévention des violences ; à ce jour, peu de clubs sont à jour.

La Fédération demande de déployer toute la formation sur cette thématique. Comment l'ITFE peut-il s'emparer des sujets qui nous sont demandés par la Fédération ?

Martine a une boîte mail dédiée étant l'élue référent et recevra les messages sur cette boîte.

Thierry Gaillard, DTN, est le référent ministériel de la Fédération sur ce dossier.

Une date doit être fixée afin que l'ITFE et la Commission Développement puissent travailler ensemble.

Il faudra définir les priorités : sur quelles pratiques portons-nous un plus important investissement ?

Etienne Mérop intervient sur le projet Beach au mois de juin du Club de Lacanau avec venue de l'équipe nationale : la Fédération demande au club de se rapprocher du Comité 33 et de la ligue.

- Commission Médicale :

Un cas à Saint-Yriex, tous les polistes sont cloisonnés chez eux pour 14 jours.

- Commission Statuts et Règlements : Francine Bergès

Qualification :

Au 27 janvier : 33 462 licences qualifiées ; - 10 338 par rapport à la fin de saison dernière.

- L'écart par rapport « chiffre à chiffre » qui serait de – 101 licences en comptant toutes les licences qui sont en attente, c'est-à-dire qui sont non finalisées dans les clubs, non validées dans les clubs, validées dans les clubs mais non qualifiées ainsi que les encours
- Les chiffres ne seraient pas trop mauvais si l'activité était normale
- Certains clubs continuent à valider des licences alors qu'ils ne nous ont pas autorisés à les qualifier donc nous sommes toujours en attente de leur réponse. La question va se poser à moment donné de savoir si on continue à qualifier ou non. Mais c'est une question qui sera traitée en bureau directeur. 500 environ licences qualifiées depuis décembre surtout sur les jeunes et quelques dirigeants.

Les organes clubs :

La campagne a été lancée sur l'opération contre les violences dans les associations ; une énième relance a été faite cette semaine aux 31 clubs qui n'ont pas confirmé leur saisie : il leur avait été demandé de nous confirmer que les organes saisis dans gesthand avaient bien été vérifiés car la Fédération a précisé que les premières vérifications d'attestation d'honorabilité seraient faites sur ces personnes-là.

Concernant les conventions entre clubs, il est difficile de faire un bilan.

Une proposition de renouvellement de la convention pour les clubs qui le souhaitent sera possible. Une programmation de 3 soirées pour ceux qui voudraient constituer un dossier sera réalisée. Les clubs en convention cette année pourront se joindre à ces soirées d'informations.

La CMCD : Cette année sera une saison blanche.

Concernant les arbitres qui avaient muté pour un autre club ? Pas de réponse pour l'instant.

5 - Point Comités :

16 Charente : René BOTTELEAU

Après un tour des clubs, le constat suivant est fait : les clubs non-employeurs en termes de financiers n'ont pas de soucis - une certaine distance par rapport au handball est toutefois ressentie ; par contre, pour les clubs employeurs la situation est plus compliquée. Chaque club est un cas particulier. Au niveau des subventions départementales, rien n'a bougé ; c'est plus lié aux sponsors.

Il est espéré que les clubs employeurs font tout pour avoir des aides.

Pas de baisse de subvention pour le comité qui reste à l'affût de toute aide possible.

Suivant les résultats financiers du Comité, une aide sera apportée aux clubs ou pas. Quant au remboursement ou plutôt non-remboursement de la part comité ou ligue concernant les licences, le Comité reste partagé.

Chaque comité est différent et chaque comité va fonctionner différemment. Il existe un risque de réclamation de certains clubs qui pourraient comparer avec d'autres comités sur le remboursement des parts. Nous devons être vigilants pour communiquer sur ce sujet.

Concernant le remboursement de la licence : La Fédération a suggéré à l'Etat que les licenciés fassent un don au club, que le club puisse garder cette somme-là et le licencié déclarer en tant que don aux impôts. Pour l'instant, pas de réponse officielle.

17 Charente Maritime : Marie-Rose BOITEAU

Le comité envisage une aide au niveau de la formation et des engagements et éventuellement une part du comité. Cette opération sera coûteuse mais une partie sera prise sur les réserves.

19 Corrèze : Sandra CHARRIERE

Le comité a fait le tour des clubs ; ils sont dans l'attente d'une reprise ; les clubs non-employeurs n'ont pas de soucis particuliers ; ils attendent tous une aide de la Fédération et de la ligue pour la saison prochaine + une aide éventuellement sur les renouvellements.

Les clubs employeurs eux ne pourront pas rembourser leurs licenciés. Quelques licenciés demandent le remboursement de leur licence. Malgré tout, les gens ne s'inquiètent pas ;

Certaines communes vont diminuer leurs subventions du fait de l'absence d'activités. Envie de se retrouver est très forte !

23 Creuse : Vincent FILLOUX

Le Comité va abandonner sa part licence pour cette année. Sur l'activité, nous sommes dans l'attente pour voir ce que nous allons proposer en fin de saison. Ce qui nous inquiète, c'est la perte de licenciés d'une saison sur l'autre

Nous ferons le maximum sur la fin de saison pour limiter les dégâts et attirer les plus jeunes.

24 Dordogne : Magalie MANIERE

Le Comité est parti sur l'abandon des frais des engagements des équipes et également sur la prise en charge de la moitié des frais de formation pour les formations de cadres, d'arbitrages ou autres à condition qu'elles aient lieu.

Même constat : les clubs sans salariés ne rencontrent pas de difficultés mais sont de plus en plus en retrait par rapport au handball.

Notre inquiétude est de savoir quelle va être notre capacité à remotiver tout le monde pour repartir en septembre plutôt que des inquiétudes immédiates.

33 Gironde : Etienne MEROP

Le comité continue le contact avec l'ensemble des clubs au travers d'une opération pilotée par la commission technique. Cette opération s'appelle « les confessions intimes du hand », ce qui a permis de recevoir Philippe BANA et Jérôme FERNANDEZ lors des vœux.

Des clubs, globalement (1 ou 2), ont demandé le remboursement ; je bannis le terme de remboursement qui n'est pas dans notre philosophie. Je vais remplacer par le mot aide. Aider, d'accord ; rembourser non parce que ce n'est pas prévu dans les textes ; remboursement est traumatisant pour notre sport.

Le comité va, au vu des résultats, bloquer une somme pour 2021 d'aide aux clubs ; nous réfléchissons sur la somme à bloquer

Nous avons 6 Salariés donc nous n'abandonnerons pas la part comité.

Le comité a lancé une opération sur le développement des nouvelles pratiques : le hand à 4 et le beach.

Le club de Lacanau a lancé une opération d'initiative locale mais l'envergure de cette initiative ne peut pas être supportée que par le club. Aussi, la Fédération a bien précisé qu'il fallait pour continuer que le territoire et le comité soient impliqués. Donc nous en reparlerons avec le territoire ; si cette opération peut se faire autant y participer.

Aujourd'hui, 10 000 licences à 30 près : - 30% ce qui nous mettra en difficulté en 2021.

Il faudra piocher dans les réserves.

Didier « a été informé par la Fédération de ce dossier construit à titre privé. Une visio avec la Fédération s'est tenue où le club a présenté son projet avec un budget de 90 000 euros d'investissement et la participation des équipes de France. Les EDF ne participent pas à des tournois. Confirmation par la Fédération que chacun peut monter un tournoi européen beach tour à titre privé et inviter qui il voulait. Donc à ce jour, c'est une opération privée. »

Etienne : L'objectif pour le comité est de garder les licenciés, d'amener du monde autour d'une organisation. L'objectif pour nous est de valider le fait que l'on se lance dans les nouvelles pratiques et faire vivre le handball différemment.

Didier : 1) la Fédération a donné au Président du club la réponse suivante à savoir : une équipe de France ne peut se déplacer dans un territoire qu'après validation du territoire.

2) c'est une démarche privée dont le président n'a pas souhaité partager ni avec le comité ni avec le territoire la conception de ce projet, c'est suite à la visio avec la Fédération qui lui a été dit de se rapprocher de nous pour pouvoir générer une demande d'une EDF sur le territoire.

Etienne : Ils reconnaissent qu'ils ont fait une erreur.

Didier attend d'avoir connaissance du dossier car pour l'instant il n'a aucun élément-

Etienne : Il serait intéressant que nous puissions travailler avec lui sur ce projet ; il va donc contacter le président du club pour qu'il appelle Didier.

40 Landes : Cady-Diatou CIBLAC

Peu d'informations remontent des clubs. Une relance réalisée vers tous les clubs afin de les inciter à solliciter des aides (ex : aide écoles de sport).

Le sentiment est qu'ils ont un peu oublié le handball.

Il avait été dit que l'on rembourserait les clubs mais pour l'instant nous n'avons pas décidé du montant. Tous les clubs vont être rencontrés par visio afin d'avoir un bilan pour chacun.

A la rentrée, nous allons avoir une section sportive dans un collège sur les niveaux 3^{ème} et 4^{ème} ainsi qu'une école d'arbitrage unique en France. De ce fait, nous allons créer en fin d'année un poste de CTF.

On travaille en visio avec l'USSEP pour mettre en place des manifestations qui auront lieu au mois de juin en présence de l'équipe de France.

Didier : Pour les Aides à l'emploi qui vont être augmentées, il faut faire une demande dans les temps auprès de la DRAGES pour 2021.

64 : Pyrénées-Atlantiques : Jean-Michel LABORDE

Les Pôles continuent à fonctionner. Au niveau des formations, on note une certaine démobilitation donc nous allons attendre la reprise.

Le tour des clubs a été fait en décembre, pas de difficultés. La difficulté est à venir avec la baisse du nombre de licences.

Nous ne sommes pas pour le remboursement part de licences ; nous avons mis en place une réduction du prix de la licence pour toutes celles qui auraient été déposées après le 15 décembre (10 euros) et à la fin de l'année, comme l'an passé, suivant les résultats financiers, nous reverserons aux clubs ce que nous pourrons ; ce sera à eux de décliner en fonction des diverses aides qu'ils auront eu les réductions de cotisations qu'ils voudront.

Nous ne pouvons pas nous mettre en danger sur la saison prochaine car nous avons 5 salariés.

Cette année, nous avons bénéficié du chômage partiel, malgré quelques charges nous devrions dégager un peu de bénéfice sur l'année mais il n'est pas possible de se mettre en péril sur l'année prochaine.

79 Deux-Sèvres : Sylvie CHARRIER

Nous ne pourrons pas procéder à un remboursement compte tenu de l'état de nos finances.

Concernant les clubs, il ne faudrait pas que la situation dure trop longtemps. Nous essayons de les mobiliser en leur proposant des quizz...

Nous ne pourrons pas rembourser, nous envisageons au contraire une augmentation si nous voulons tenir financièrement.

Nos 2 salariés sont au chômage partiel. Nous étudions le budget 2021, nous faisons des restrictions car nous n'avons aucune réserve.

Une section sportive est créée sur Saint-Maixent. Nous avons le projet de faire du beach pour la fin de la saison.

Nous avons mis en place une équipe Mécénat pour tenter de faire rentrer de l'argent.

On reste motivés !

86 Vienne : Thierry THEVENET

Il n'est pas prévu de remboursement en sachant qu'une aide aux clubs de + de 17000 euros en 2020 a été réalisée. Nous verrons sur 2021. Une remise a été faite de 3 euros sur la part licence et 25 euros sur les engagements ; cette action est valable jusqu'à fin juin.

La commission de développement est en train de se pencher sur du beach sur le plan d'eau de St Cyr et sur du hand à 4. Des demandes de subventions ont été déposées auprès du Conseil Départemental car nous avons un contrat d'objectifs avec eux sur « la caravane du hand » c'est-à-dire pouvoir nous déplacer dans le département avec un bus et par demi-journée et proposer des activités en lien avec des clubs.

Il a été demandé aux CTF et CTD de refaire des visios avec les clubs pour maintenir le lien.

La COC planche sur une reprise. 3 salariés sont en chômage partiel : CTF et CTD à 75 % et notre secrétaire est en chômage partiel à 50 %.

Nous avons obtenu le feu vert du conseil départemental afin de nous rapprocher de la Fédération pour obtenir une rencontre de l'équipe de France soit une finale de championnat de France ou autres sur le site du futuroscope où l'Arena devrait ouvrir en mai 2022.

Nous sommes en discussion avec la Proviseure du Lycée Bois d'Amour où il y avait l'ancien pôle masculin pour la création d'une section sportive mixte pour la rentrée 2021. Nous avons l'accord de la proviseure.

87 Haute Vienne : Jérôme COUVILLERS

Nous avons l'impression que les clubs sont à l'arrêt. Nous essayons de mettre du lien avec les salariés en organisant des visios sur des thèmes différents.

Une réunion est prévue avec les présidents dès que nous aurons plus d'informations.

Le comité est en grosse difficulté financière puisque la part licences, et notamment notre facturation de juin, sera pratiquement à 0.

Nous ne ferons pas de remboursement. Nous mettrons en place une aide notamment sur les engagements selon le résultat au 31 décembre. De toute façon, nous avons prévu de redonner aux clubs ce que l'on pourra redonner.

Nous avons 2 apprentis au comité.

Comme l'an passé, nous envisageons avec le Conseil Départemental une action Beach sur le même site sur les mois d'été ; nous souhaitons augmenter la fréquence. Le Conseil départemental nous aide au niveau matériel par l'amélioration du terrain de beach. Par contre, avec les élections au mois de juin, tous les budgets sont gelés.

Nous espérons attaquer le beach à Saint Armou beaucoup plus tôt mais soit les week-ends, soit les soirées ouvertes à tout le monde ...

Nous continuons les sélections, les entraînements pour garder le contact avec les jeunes en respectant les protocoles.

Questions diverses :

- David Carvalho : D'habitude les CTS participaient aux conseils d'administration ; est-ce que c'est un choix ou est-ce qu'ils n'étaient pas disponibles ?
- Didier : C'est un choix. Ce sont des réunions qui concernent les élus et les CTS sont des conseillers techniques sportifs et aujourd'hui à l'ordre du jour il n'y avait pas de sujet ou de dossiers nécessitant l'accompagnement d'un CTS. Les CTS conseillent le président dans ses choix et je ne manque pas de faire avec tous les CTS.

Le CA est réservé aux élus qui dictent la politique du territoire. Chacun doit être dans son rôle et à sa place. Aujourd'hui, nous avons réorganisé notre fonctionnement qui fait que nous ferons intervenir des invités à nos conseils d'administration en fonction des sujets et des dossiers qui seront à l'ordre du jour. Nous ne nous priverons pas des compétences existantes mais le mode de fonctionnement est changé et il en sera de même pour la constitution et le fonctionnement de l'ETR dont l'organisation sera aussi revue et corrigée.

- **Didier** : nous adressons au nom du conseil d'administration un petit mot sympathique pour Patricia. Nous lui adressons toute notre amitié et notre soutien dans ces moments difficiles qu'elle traverse.
- **L'Assemblée Générale de la Fédération** est toujours prévue à Pau le 30 avril et le 1^{er} mai. A présent, nous sommes tous dans l'attente de ce qui va se passer sachant qu'il n'y aura pas de report : ou c'est à Pau ou ce sera en visio.

En conclusion, la situation handballistique entraîne la nécessité de continuer à s'adapter, à être solidaires les uns les autres de manière à ce qu'il y ait le moins de dégâts possibles. Nous entrons dans une période compliquée : la ligue emploie 20 salariés. Dès le mois de février, l'ensemble des salariés aura du chômage partiel sur son temps de travail. Chômage partiel qui est pris en charge à 100% par la ligue ce qui n'entraîne aucune perte d'argent pour les salariés. Par contre, nous sommes obligés d'aller chercher quelques « subsides » de l'Etat pour reculer l'échéance le plus loin de nos difficultés.

L'objectif est d'être prêts pour la reprise, être acteur, être là, tout faire pour accompagner et relancer l'activité.

Il existe un sujet que nous n'abordons pas : les bénévoles. Je pense que nous allons avoir de grandes difficultés, perdre des bénévoles, c'est aussi mettre en difficultés les clubs dans leur fonctionnement dans leur quotidien.

Autre difficulté : le monde professionnel qui ne bénéficie pas du chômage partiel ; Donc ils vivent dans un monde où il y a des charges et pas de produits. Je peux imaginer qu'il va y avoir des conséquences qui ne vont pas tarder à apparaître de situations extrêmement compliquées de clubs professionnels avec des conséquences quant à leur destin dans les mois ou années qui viennent.

Il y a plusieurs sujets à l'ordre du jour sur lesquels nous devons rester attentifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h30.

Didier BIZORD

Président



Maryse BARGUES

Secrétaire générale adjointe

